

# Réouverture des écoles : comment ça va se passer

En vue du déconfinement, prévu le lundi 11 mai, une réunion a eu lieu, ce lundi 4 mai, à la mairie de Montalieu-Vercieu, entre l'adjoint au maire chargé des affaires scolaires, Gérard Sultana, les directrices des écoles, Séverine Hardot et Fabienne Martinez, les professeurs et les personnels communaux, pour préparer la réouverture des écoles. Et plusieurs mesures ont été prises, « pour répondre en priorité au respect de la sécurité sanitaire des enfants, des enseignants et des personnels communaux », précise Gérard Sultana.

L'école maternelle restera fermée. L'école élémentaire ne recevra que les élèves de CM2 et les enfants prioritaires, c'est-à-dire les enfants des personnels soignants et des personnels

des différentes fonctions publiques. Pour les enfants prioritaires, tous les niveaux de classe seront acceptés. Toutefois, pour ceux en maternelle, l'accueil sera de 5 à 10 enfants. La directrice de l'école élémentaire effectuera dans le courant de la semaine un sondage afin de connaître l'effectif des élèves pour la rentrée prévue le 11 mai pour les enfants prioritaires et le 14 mai pour les quatre classes de CM2 (15 élèves maximum installés selon les distances réglementaires).

Il n'y aura pas de garderie périscolaire. Les enfants pourront être inscrits à la cantine. Mais ils prendront leur repas dans leur classe.

Plusieurs dispositions ont été adoptées pour l'entrée et la sortie des élèves. On prendra la température de



Gérard Sultana, adjoint au maire chargé des affaires scolaires, a présenté les décisions prises pour la réouverture des écoles. Photo Le DL/Marie LOEB

tous les enfants, et en cas de fièvre (37,8), ils ne seront pas admis en classe. Les voies d'accès pour l'entrée et la sortie seront différentes, avec des heures d'en-

trée et de sortie échelonnées selon les classes. Et aucun parent ne pourra entrer dans les zones délimitées pour les enfants.

D'autres mesures ont été

prises pour le temps scolaire. Les professeurs porteront des masques pendant leurs cours. Tous les élèves de primaire devront apporter leur masque, qu'ils porteront en dehors des salles de classe. Le couloir central sera divisé en deux par un marquage au sol afin de permettre une circulation respectueuse des distanciations. La cour de récréation sera divisée en trois zones, avec des temps de récréation échelonnés. Pour les toilettes, une personne sera en permanence placée au niveau des toilettes pour assurer la sécurité et la désinfection à chaque passage des enfants.

Enfin, chaque soir, les classes et les couloirs feront l'objet d'un nettoyage par le personnel de mairie, puis seront désinfectés par une société spécialisée.

Pas de rentrée scolaire ce lundi 11 mai pour les quelque 120 enfants de la commune

# L'école reste fermée, le maire a tranché

Il n'y aura pas de rentrée ce lundi 11 mai. Philippe Baudain, le maire de Saint-Vincent-de-Mercuze, dans une longue lettre adressée aux habitants, justifie son choix de ne pas ouvrir l'école et assume entièrement la responsabilité de cette décision.

Que sait-on vraiment du coronavirus chez les enfants ? Cette question, le maire se la pose depuis des semaines, et pas seulement depuis qu'il connaît la stratégie de déconfinement du gouvernement. Elle préoccupe l'élu comme l'ancien professeur de faculté qui a acquis la conviction profonde, forgée par 40 ans de vie professionnelle au service des enfants, qu'ils sont et restent vulnérables.

Philippe Baudain a lu le rapport du Comité scientifique bien

avant de se pencher sur cet autre pavé, le protocole sanitaire édité par l'Éducation nationale. Il a débattu aussi de la pertinence d'une réouverture de l'école après deux mois de confinement et de toutes les règles impératives à respecter dans l'établissement. En concertation avec les enseignants et parents d'élèves, dans le cadre d'un groupe de travail "École Covid-19", il a fini par trancher. Ce 11 mai, il n'y aura pas de rentrée des classes à Saint-Vincent-de-Mercuze.

Il s'en explique dans une longue lettre adressée à ses administrés. Le ton est ferme, le propos réfléchi. Sur la base d'une argumentation scientifique et morale, le maire justifie et assume son choix. "Notre gouvernement a choisi de reporter sur les maires la responsabilité de mise en œuvre de sa décision. Les élus sont habitués au « courage » de nos dirigeants qui ont



Le maire maintient la fermeture de l'école. Photo Le DL/E.D.

pris cette fâcheuse habitude de nous « refiler le bébé » chaque fois qu'ils sont en difficulté", lance le maire sans filtre.

## ■ "Des contraintes sanitaires irréalistes"

D'abord, il pointe que "l'essentiel de la lutte contre le Covid-19 repose sur les mesures barrière et, particulièrement, de distanciation". Or, pour l'élu, "elles

sont impossibles à appliquer chez les enfants" et la limitation à 15 enfants par classe "ne change rien à l'affaire". Il refuse "d'appliquer des mesures... inapplicables" et ne veut pas endosser cette "hypocrisie totale" et cette "tromperie vis-à-vis des parents". Ensuite, il juge carrément "irréalistes" les contraintes sanitaires imposées par le protocole de l'Éducation nationale, tant

sur le plan de l'organisation que de l'application. Cette "vie contingente" où les enfants seraient privés de sport, de jeux, de contacts, d'échanges, représente selon lui "un risque de déconstruction de l'image de l'école". Enfin sur le plan éthique, il s'étonne que l'on ait pu en début de pandémie considérer les enfants "comme des « réservoirs à virus » et qu'aujourd'hui, par miracle, ils soient inoffensifs au point qu'on puisse les envoyer en première ligne !"

Certes, il comprend les motivations économiques du déconfinement et la nécessité de libérer les parents pour qu'ils puissent travailler. Il note que "les gouvernants ont choisi, contrairement à leur engagement, de s'asseoir sur l'avis du Comité scientifique qui demandait le report de la rentrée en septembre". Et bien ce sera sans lui !

Emmanuelle DUFFÉAL

# L'école ne rouvrira pas

Compte tenu de l'impossibilité technique de répondre aux préconisations du protocole sanitaire et du manque de personnel adapté, le maire a décidé de maintenir l'école fermée jusqu'au 4 juillet.

Un service gratuit de périscolaire doit permettre aux parents qui le doivent, de reprendre leur travail. Les parents intéressés sont invités à une réunion d'information ce jeudi 7 mai à 20 h à la salle des fêtes du village.

## ÉCHIROLLES

### Les écoles ne rouvriront que le 18 mai



La reprise se fera à raison d'une matinée par semaine en maternelle. Archives photo Le DL/Christophe AGOSTINIS

La décision vient tout juste d'être prise : la Ville d'Échirolles rouvrira ses écoles élémentaires le 18 mai seulement. « Nous proposerons une reprise progressive qui se traduira par un retour des enfants par petits groupes, sur un maximum de deux matinées par semaine pour les enfants de primaire et une matinée par semaine en maternelle », précise le maire, Renzo Sulli.

Après un travail avec l'Éducation nationale, les enseignants, les délégués de parents et les services, le maire et ses adjoints ont opté pour une rentrée tardive afin d'« envisager les meilleures conditions pour cette reprise, qui doit largement dépasser le rôle de garderie », insiste le maire.

Renzo Sulli prévient toutefois que cette reprise pourrait être encore retardée : « Si nous avons pu réaliser le gros entretien nécessaire à la réouverture, nous ne disposons pas à ce jour des produits d'entretien virucides imposés par l'État. Ces difficultés d'approvisionnement, si elles devaient se confirmer la semaine prochaine, nous empêcheraient de rouvrir nos écoles dès le 18 mai. »

## À Villard-Bonnot, les écoles n'ouvriront pas non plus

Quelle que puisse être la couleur, rouge ou verte, du département de l'Isère (qui sera dévoilée par les Pouvoirs publics ce jeudi 7 mai), les trois écoles maternelles et les deux élémentaires de Villard-Bonnot resteront muettes lundi 11 mai, premier jour du déconfinement.

Comme son collègue de Saint-Vincent-de-Mercuze [lire ci-contre], le maire Daniel Chavand a dit « non à la réouverture des écoles » qui rassemblent sur la commune 750 écoliers (soit 10 % de la population locale). La décision est intervenue ce mercredi : « La réouverture des écoles ne résout en rien le problème pédagogique, explique-t-il. Un trop grand nombre d'interrogations restent en suspens. On est dans l'utopie. Elle ne résout pas plus le problème économique d'ailleurs [...] Je porte une lourde responsabilité

morale. Ainsi, je ne souhaite en rien voir nos petits écoliers transformés en vecteurs potentiels d'un regain de la propagation du virus mettant en jeu la santé des Villardiens. »

Les contraintes architecturales des locaux, l'opinion partagée des organisations de parents d'élèves locales, et aussi « la raison, la vigilance, la rupture de l'égalité et l'exigence d'assurances plus affirmées », ont finalement conduit le maire à dire non.

Lui, réfléchit toutefois à une éventuelle ouverture à compter du mardi 2 juin « mais pour si peu de temps, le jeu en vaut-il la chandelle ? »

Bien entendu, l'accueil des enfants des personnels soignants se poursuit au sein des établissements villardiens.

Jean-Paul FILIPPI

icenna - ur

## COURTENAY

### L'école restera fermée tout le mois de mai

Une réunion rassemblant les acteurs de l'activité scolaire de Courtenay s'est tenue ce mardi 5 mai afin de statuer sur la réouverture ou non de l'école le mardi 12 mai, avec le déconfinement. Ils ont étudié le protocole sanitaire de 54 pages à mettre en place. Après les échanges, un consensus s'est dégagé et il a été décidé que l'école ne rouvrirait pas sur ce mois de mai.

Marcel Tournier, maire, a expliqué les raisons qui

ont entraîné cette décision. En premier lieu, c'est la complexité à mettre en place ces préconisations. Puis, la difficulté à mettre en œuvre les consignes nécessaires à la sécurité des enfants, du personnel communal et des enseignants. Enfin, il y a aussi l'insuffisance de moyens humains pour assurer un nettoyage et une désinfection optimale des locaux.

L'école maintiendra donc uniquement son ac-

cueil des enfants prioritaires, comme lors du confinement. Et une nouvelle réunion se tiendra le 26 mai afin d'évaluer si une réouverture est envisageable en juin. Pour que cela soit possible, Marcel Tournier espère un allègement du dispositif.

**Le maire, Marcel Tournier, a annoncé que l'école ne rouvrirait pas le mardi 12 mai.**

Photo Le DL/Cédric PARTOUCHE



# Retour des écoliers : les mesures prises

Le groupe scolaire Petit Prince à Biliéu accueillera à nouveau les enfants à partir du jeudi 14 mai, dans des conditions bien particulières.

L'objectif premier est un déconfinement progressif des enfants, permettant aussi aux parents de reprendre ou de poursuivre une activité professionnelle. Les enfants accueillis au groupe scolaire de Biliéu seront prioritairement, quel que soit leur niveau, de la maternelle au CM2, ceux des person-

nels gérant la crise sanitaire (soignants, pompiers...), des enseignants et des personnes ne pouvant pas télétravailler.

Les enfants concernés seront affectés à un groupe de 12 élèves maximum en primaire et 10 en maternelle, avec un présentiel de 2 jours par semaine : lundi/mardi ou jeudi/vendredi. Les horaires seront modifiés, soit le matin de 9 h à 12 h et l'après-midi de 13 h 15 à 16 h 15.

La garderie périscolaire

ne sera pas remise en place durant cette période. La restauration scolaire sera assurée par la livraison de plateaux-repas froids, qui seront pris dans les classes.

Ce protocole s'appliquera du jeudi 14 au vendredi 29 mai.

**Le groupe scolaire Petit Prince accueillera à nouveau les enfants à partir du jeudi 14 mai, mais dans des conditions spécifiques.**

Photo Le DL/Marielle BRUNET



## CHARAVINES

# Réouverture des écoles : comment ça va se dérouler

Les écoles publiques de Charavines accueilleront à nouveau les enfants à partir du jeudi 14 mai, suivant un protocole mis en place en concertation entre la municipalité et les équipes enseignantes.

Selon les niveaux, les classes seront divisées en trois ou en quatre groupes, de façon à retrouver un effectif adapté aux exigences sanitaires et à l'âge des enfants. Les enfants ne viendront pas à

l'école tous les jours, mais tous les trois ou quatre jours. Par des horaires décalés et des sens de circulation, les différents groupes d'enfants ne se croiseront pas.

Dans un premier temps, les accueils périscolaires ouvriront avec des horaires réduits, pour ne pas alourdir les journées des enfants. À l'école maternelle : le matin à partir de 8 heures et le soir jusqu'à 17 h 30. À l'école élémentaire :

le matin à partir de 8 h et le soir jusqu'à 18 heures. Pour la restauration, les enfants déjeuneront dans les classes, avec des repas fournis par les parents.

Ces dispositions sont susceptibles d'évoluer.

**Les écoles publiques de Charavines accueilleront à nouveau les enfants à partir du jeudi 14 mai.**

Photo Le DL/Marielle BRUNET



## SAINT-JEAN-DE-BOURNAY

# Les établissements scolaires restent fermés jusqu'au 1<sup>er</sup> juin

**« Après concertation et à l'unanimité », les élus et acteurs de l'éducation ont décidé de reporter la réouverture des écoles, la sécurité sanitaire nécessaire ne pouvant pas être assurée correctement pour tous.**

Mardi après-midi, avait lieu une réunion des affaires scolaires, salle du conseil municipal, à la mairie de Saint-Jean-de-Bournay. Étaient réunis : Daniel Cheminel, le maire, Marc Benatru, adjoint en charge des affaires scolaires, la commission scolaire, les directrices scolaires et le service technique.

Le gouvernement prévoit une réouverture progressive des écoles à compter du 11 mai. La municipalité et les équi-

pes enseignantes travaillent depuis cette annonce, à organiser le retour des enfants à l'école dans des conditions sanitaires satisfaisantes.

**Un protocole jugé « très difficile à mettre en œuvre »**

« En effet, le protocole sanitaire imposé par le ministère de l'Éducation nationale est très contraignant et très difficile à mettre en œuvre. Il n'est pas envisageable de prendre des risques avec la santé de nos enfants, de leurs familles, du personnel et du corps enseignant. Cette réouverture éventuelle ne se fera que si le protocole sanitaire arrêté au niveau national est respecté », résumait les élus.



La décision a été prise mardi, lors d'une réunion à la mairie de Saint-Jean-de-Bournay. Photo Le DL/Martine ROUSSET

Les services municipaux ont travaillé en étroite collaboration avec les directrices d'établissement, le corps enseignant, sous couvert de la commission scolaire et de la municipalité, afin d'établir un plan de retour à l'école.

Mais selon eux, dans les conditions actuelles, cela n'est pas possible, la sécurité sanitaire nécessaire ne pouvant pas être assurée correctement pour tous. « C'est pourquoi, nous avons décidé, après concertation et à l'unani-

mité des participants à cette réunion, une fermeture des établissements scolaires jusqu'au 1<sup>er</sup> juin dans un premier temps », ont conclu les élus.

**Vers une ouverture éventuelle le 2 juin**

Jusqu'à cette date, les services chercheront des solutions pour assurer les conditions sanitaires satisfaisantes pour l'accueil des enfants. Si celles-ci sont réunies, une ouverture sera envisageable à compter du 2 juin. Toutefois, si les conditions ne peuvent toujours pas être respectées, cette fermeture pourra être reconduite.

Les parents devraient être informés avant le 28 mai des décisions prises par la municipalité, ont assuré les élus.

## École : une reprise en douceur envisagée

René Porretta, maire de Oytier-Saint-Oblas, et toute l'équipe des enseignants du groupe scolaire public Saint-Exupéry, se sont penchés sur l'organisation de la reprise éventuelle de l'école au 11 mai. Enchaînant les réunions à distance, les acteurs locaux - mairie, directrices des écoles, représentants des parents d'élèves - ont tenté de trouver la meilleure des solutions afin d'accueillir les enfants dans les règles sanitaires imposées par la pandémie, selon les consignes gouvernementales. « Il y a le protocole, 65 pages à mettre en pratique ! Est-ce bien sérieux ! Est-ce que seulement

quelqu'un s'est penché sur le fonctionnement d'une école dans une commune rurale ! Certes, nous avons la volonté de faire avancer les choses, mais dans des communes rurales comme les nôtres, il est difficile de s'organiser. Nous n'avons pas forcément les infrastructures nécessaires ou le personnel suffisant pour une telle mise en place », s'empare René Porretta.

### 37 % des parents sont volontaires

Une enquête a été envoyée à chaque famille pour connaître celles qui souhaitent que leurs enfants reprennent l'école à partir de la semaine du



Le groupe scolaire public Saint-Exupéry devrait rouvrir ses portes à partir de la semaine du 11 mai. Photo Le DL/F. GRANJON

11 mai. Tous les parents ont répondu, 63 % des enfants ne reprendront pas l'école car leurs parents ne le souhaitent pas. 37 %

peuvent réintégrer l'école car leurs parents sont volontaires. « Mais pourront-ils tous reprendre ? C'est ce que nous allons

étudier dans l'acte 2. Le protocole de reprise et le plan de communication sont travaillés par l'école et la mairie, afin de faire face au mieux en fonction des directives gouvernementales. L'école reprendra en douceur, le temps de prendre nos repères. Le service sera maintenu pour les enfants des personnels soignants, l'accueil sera très limité en maternelle. »

Les familles auront des informations ce jeudi 7 mai. Pour que l'école soit prête, une désinfection complète est programmée. Savon désinfectant, gel hydroalcoolique et essuie-mains jetable sont en place.

## BEAUVOIR-DE-MARC

### Écoles : la réouverture reportée

Lundi, une visioconférence s'est déroulée entre enseignants et élus concernant la réouverture des écoles à la suite des mesures sanitaires liées au coronavirus. Après discussion et analyse de la situation, la rentrée scolaire éventuelle est reportée au 25 mai. À ce jour, la municipalité estime ne pas pouvoir respecter le protocole sanitaire instauré, n'ayant pas le matériel nécessaire : masques, gel, lingettes, serviettes papier...

Toutefois, en accord avec la municipalité voisine, les enfants de parents considérés comme personnels prioritaires, pourront être accueillis à Charantonay.

## OPTEVOZ

### L'école ne rouvrira pas avant début juin

Ayant pris connaissance du protocole sanitaire relatif aux écoles maternelles et élémentaires et compte tenu de l'avis de l'équipe pédagogique et des délégués des parents, le maire a estimé qu'il était impossible de rouvrir l'école de la Vallée désirée. La réouverture ne se fera pas avant le 1<sup>er</sup> juin inclus. Cette réouverture serait envisageable à compter du 2 juin (pré-rentree des personnels) pour une rentrée éventuelle des élèves le 4 juin. Un point avec l'ensemble des partenaires sera fait fin mai pour valider la possibilité ou non de cette réouverture. L'équipe pédagogique continuera à assurer le suivi à distance des élèves. Si des parents ont besoin pour leur employeur, de justificatifs attestant de la non réouverture, une copie de l'arrêté du maire peut leur être fournie par la mairie. Demande par mail : mairie.optevoz@wanadoo.fr

## ROCHE

### Reprise progressive pour les écoliers

À Roche, en maternelle, seule la grande section reprendra par groupe jeudi 14 mai. Chaque parent a été averti par les enseignants. Les petite et moyenne sections ne reprennent pas l'école pour l'instant. En primaire, un premier groupe de CM2 reprendra le jeudi 14 mai. Vendredi 15 mai, ce sera au tour d'un groupe de CM1. Tout ceci pourra évoluer. Le périscolaire sera assuré uniquement pour les élèves prévus en classe : de 7 h 30 à 8 h 30 et de 16 h 30 à 17 h 30. La cantine restera fermée et un repas froid devra être fourni par les parents.

Les dossiers d'inscriptions maternelle et CP, pour la rentrée 2020-2021, seront à déposer au secrétariat de la mairie. Les services de la mairie devraient rouvrir la semaine prochaine aux jours et heures habituelles. Un circuit de circulation sera mis en place et les distances de sécurité devront être respectées.

## CHARANTONNAY

### Accueil à l'école dès lundi pour les enfants de personnels prioritaires

Les directeurs d'école, la mairie, les représentants des parents d'élèves et Familles Rurales se sont réunis pour statuer sur les modalités de réouverture du groupe scolaire Les Sources. Il a été convenu, face aux difficultés pour respecter le protocole sanitaire, de rouvrir l'école dès lundi 11 mai mais uniquement pour les enfants des personnels prioritaires (soignants, enseignants, AVS en particulier). Il n'y aura pas d'accueil périscolaire ni de service de cantine. Un point hebdomadaire sera réalisé.

## SARDIEU

### L'école restera fermée en mai

Après concertation, la décision de ne pas rouvrir l'école de Sardieu est actée par arrêté municipal. L'exécutif communal estime ne pas être en mesure de respecter le protocole sanitaire imposé pour la réouverture de l'école le 11 mai. Toutes les conditions ne sont pas réunies pour assurer la sécurité sanitaire de tous (enfants, enseignants, personnel communal) face au Covid-19. L'école restera donc fermée jusqu'au 31 mai. La situation sera réévaluée le 26 mai. Les parents d'élèves ont été informés par courrier de cette décision. La mairie a joint un questionnaire afin de savoir combien de parents souhaiteraient remettre leurs enfants à l'école à compter du 2 juin. L'équipe enseignante continuera de donner des cours à tous les élèves à distance. Seuls les enfants de parents figurant sur la liste prioritaire (personnel soignant, salariés de la fonction publique, etc.) seront admis dans les locaux.

## L'école rouvre ses portes le 11 mai

La municipalité de Meyrié a fait le nécessaire pour que les conditions sanitaires soient garanties au niveau des bâtiments de l'école pour la rentrée des enfants dès le 11 mai. Un document travaillé tout au long de la semaine en visio-conférences vient d'être finalisé afin d'informer parents, enseignants, personnels municipaux et tous les Meyriots sur les modalités et consignes sanitaires agencées pour assurer les meilleures conditions d'accueil.



La cantine scolaire sera accessible aux élèves qui devront toutefois apporter leur propre repas. Photo Le DL/Martine GENOUX-PRACHEX

### Quinze bureaux maximum par classe

Il s'agit notamment de matériel normé nécessaire à la désinfection des locaux ainsi que du personnel de nettoyage de locaux publics. L'agent est équipé d'un masque et d'une blouse quotidiens. Après son intervention, il dépose lui-même ses protections dans la machine à laver de l'école avec les lavettes utilisées. Mise en place d'une intervention d'un professionnel d'entretien pour

une formation sur l'organisation nettoyage, désinfection, gestes, sécurité. Les classes seront réparties sur deux étages, avec quinze bureaux maximum par classe et la distanciation respectée. Le laboratoire pourra accueillir la garderie en cas de mauvais temps. L'école sera donc ouverte, ainsi que garderie et cantine aussi mais seulement avec des repas fournis par les parents.

Par ailleurs, la mairie informe qu'aucune cérémonie n'est organisée le 8 mai ; les drapeaux seront simplement présentés sur le monument.

Concernant les masques, la municipalité attend toujours ceux qu'elle a commandés à Capi (2000) et ceux de la Région (1200). Une distribution en porte-à-porte est prévue dès réception.

**NORD-ISÈRE** Certains maires, un peu partout sur le territoire, considèrent que leurs communes ne peuvent satisfaire aux conditions sanitaires imposées par l'État

## Non, toutes les écoles ne rouvriront pas

Alors que la prérentree des enseignants est annoncée pour le lundi 11 mai, tous les élèves des écoles primaires du Nord-Isère ne retrouveront pas forcément leurs classes le mardi 12.

« **F**ranchement, on ne vit pas sur la même planète. Les membres des cabinets ministériels seraient bien avisés de venir sur le terrain. Le protocole sanitaire que nous avons reçu, concernant les réouvertures d'école, est intenable. La notion d'applicabilité est totalement absente. »  
Il n'y a pas que Marcel Tourmier, maire de Courtenay (1 297 habitants selon la population légale de l'Insee pour 2017), qui a du mal à digérer la cinquantaine de pages de préconisations, réceptionnées en début de semaine dans les communes de France, pour baliser la reprise des cours dans les classes maternelles et élémentaires de l'enseignement public. Tour à tour, les reproches fusent sur tout le territoire nord-isérois.

### « Drastiques, inapplicables, ingérables »

« Les contraintes qu'on nous impose sont trop drastiques », déplore Stéphane Spitzner, maire du Péage-de-Roussillon (6 756 habitants, chiffre Insee). « Elles sont si rigoureuses qu'elles en deviennent inapplicables », assure Daniel Cheminel, maire de Saint-Jean-de-Bournoy (4 699 habitants,



Fermées au début du confinement, plusieurs écoles du Nord-Isère ne rouvriront pas le 12 mai prochain. Comme, par exemple, celles de Courtenay (maternelle et élémentaire), de Péage-de-Roussillon (deux maternelles, deux élémentaires), de Saint-Jean-de-Bournoy (une maternelle, deux élémentaires), de Vertrieu (élémentaire) et de Charette (maternelle). Photo archives Le DL/Fabrice HEBBARD

chiffre Insee). « C'est infaissable et ingérable », regrette Hervé Courtejaire, maire de Charette (474 habitants, chiffre Insee). Quand Francis Spitzner, le maire de Vertrieu (638 habitants, chiffre Insee), trouve le protocole « hyper complexe », un point commun entre tous ces premiers magistrats : le 12 mai, ils ne rouvriront pas les portes des écoles publiques de leur commune respective. Chacun a consulté l'ensemble de sa communauté éducative. Et annonce avoir pris cette décision de manière collégiale. « Cela n'a rien de politique », assure Stéphane Spitzner. « Nous avons privilégié la protection des enfants, des ensei-

gnants et de notre personnel communal. En conscience, nous pensons ne pas être en mesure d'ouvrir les écoles sans risque. »

Au préalable, ces maires ont engagé des sondages auprès des parents d'élèves. « 25 % des 135 écoliers étaient susceptibles de reprendre, avec de grandes disparités entre les niveaux », assure Marcel Tourmier, à Courtenay. Un pourcentage qui s'élève à 40 % en élémentaire et 30 % en maternelle, parmi les 280 élèves des trois écoles de Saint-Jean-de-Bournoy. « Nous nous étions vraiment préparés à rouvrir. Mais les nouvelles directives, reçues lundi, nous ont fait renoncer », as-

sure Daniel Cheminel.

### Expérimentation grandeur nature

Qui a néanmoins tenté une expérimentation grandeur nature. « Nous avons essayé de mettre en conformité une classe de 50 m<sup>2</sup>. On a pris des mètres, on a espacé les pupitres, on a tout mesuré. On a même demandé aux enfants des personnels soignants, qui étaient présents, de faire un jeu de rôle, notamment pour vérifier la sécurité des cheminements. Mais, avec le bureau de l'enseignant, les armoires tout autour de la pièce, on n'y arrive pas. »

Sans compter les notions de distanciation sociale, qui

interrogent les maires dès lors qu'il s'agit des enfants de maternelle : « On ne peut pas enchaîner les enfants au pied des tables ! Comment allez-vous faire comprendre à un tout-petit, habitué à un accueil doux et enveloppant, que sa maîtresse aura un masque et qu'elle ne pourra plus le rassurer en lui faisant des câlins », s'inquiète Daniel Cheminel. « Au final, on va perturber davantage les enfants », appuie Hervé Courtejaire. « Donc nous allons organiser la restitution des locaux aux parents, nous rembourserons les tickets de cantine non utilisés. Et nous préparerons la rentrée de septembre. »

### « Je ne bidouillerais pas, je ne ferai pas "au mieux" »

Voilà pour Charette. Ailleurs, on annonce un point d'étape fin mai. « Si des gamins sont en décrochage, on essaiera de trouver des solutions pour rouvrir. Mais avec quels moyens financiers ? », s'interroge Francis Spitzner, à Vertrieu. Pour Saint-Jean-de-Bournoy, Courtenay et Péage-de-Roussillon, on n'exclut pas une réouverture en juin. Des réunions sont calées fin mai, pour évaluer cette possibilité, au regard des conditions sanitaires du moment.

Mais une chose est sûre, comme l'indique Francis Spitzner : « Je ne bidouillerais pas. Je ne ferai pas "au mieux". Soit on fait parfaitement, soit on s'abstient. »

Aurélië SOLEGER

### QUESTIONS À

Samuel Vitel Directeur de cabinet adjoint du rectorat de Grenoble

### « Le protocole garantit la sécurité de tous »

Les maires qui ont pris la décision de ne pas rouvrir leurs écoles publiques risquent-ils des sanctions ?

« Nous sommes dans un travail partenarial avec les maires de l'Académie. La question de la réouverture se fait avec eux. L'accueil des élèves doit respecter les règles sanitaires fixées dans le cadre du protocole que nous avons reçu, qui est un protocole interministériel, émanant du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et du ministère de Solidarités et de la Santé. Quand les consignes sanitaires, et je pense entre autres au nettoyage des locaux, ne peuvent pas être mises en place par les collectivités, alors on ne peut pas faire reprendre les élèves et les enseignants. Nous sommes en train de mesurer les difficultés éventuelles, de voir comment on peut travailler ensemble, y compris en envisageant les évolutions possibles : cela peut être difficile à un moment donné et faisable par la suite. Les rentrées peuvent être décalées. Nous sommes sur un accueil progressif, à partir du 11 mai, en fonction des réalités de terrain et des difficultés des uns et des autres. »

Que répondez-vous aux maires qui considèrent que ce protocole sanitaire est trop drastique ?

« Le protocole ne concerne pas que les actions à engager par les collectivités. Certains éléments concernent l'accueil et la prise en charge des élèves qui relèvent de la compétence de l'Éducation nationale. Le protocole est conséquent, mais garantit la sécurité de tous. L'éducation nationale a réalisé, en plus, des outils complémentaires à destination des équipes, pour mettre en œuvre plus facilement ces consignes. Notamment sous la forme de fiches pratiques. C'est un guide d'accompagnement qu'on reçoit tous les directeurs d'école depuis le début de la semaine. »

Avez-vous, d'ores et déjà, une idée du nombre d'écoles qui ne rouvriront pas, à l'échelle de l'Académie de Grenoble ?

« Les choses ne sont pas définitives, la situation peut encore évoluer. Sur le terrain, localement, le dialogue continue avec les collectivités territoriales. Mais dans la majeure partie des cas, les écoles rouvrent. Le phénomène des écoles qui ne rouvrent pas se situe à la marge. »

Propos recueillis par A. S.

# L'école reprendra le 14 mai

**La commune va rouvrir l'école avec un effectif de 24 élèves répartis dans deux classes. Il faudra prévoir un enseignement à distance une fois par semaine.**

Le maire de la commune nouvelle du Haut-Bréda Gérard Cohard le reconnaît d'emblée : « On est sans doute dans une situation moins complexe que d'autres communes qui ont de gros effectifs et un grand nombre de classes. » La réouverture de l'école, prévue de ce côté-ci de Belledonne le jeudi 14 mai, est cependant tout à fait inédite dans sa configuration. Elle mobilise les équipes (municipale, éducative) depuis plusieurs jours.

L'école, située à La Ferrière, compte 27 élèves répartis sur deux classes :

une multiniveaux (maternelle et CP, soit 12 élèves) et une élémentaire (CM1/CM2, soit 15 enfants). Combien seront-ils à reprendre le chemin de l'école ? « On a sollicité les parents par un sondage et trois familles ne mettront pas leurs enfants en maternelle ce qui représente 5 élèves en moins, répond le maire. En élémentaire, 14 enfants feront leur rentrée. On est en dessous du seuil de 15 élèves maximum par classe, on n'exclut donc personne et on va dissocier les fonctionnements entre les deux classes. »

Malgré les incertitudes sur la capacité d'être dans le respect absolu des règles sanitaires pour la classe des plus petits, « on est sur une adaptation qui semble jouable chez nous. Inévitablement, on va enlever de la convivialité et du lien

social. »

La commune va sans doute devoir renforcer le personnel Atsem pour faire face à l'exigence sanitaire dans les locaux (lavage des mains, toilettes). Elle va aussi s'organiser pour les élèves qui resteront chez eux. Et ce n'est pas une mince affaire puisque les deux enseignants devront partager leur temps de travail. Sur les 4 jours de classes de la semaine, trois seront assurés en présentiel et la dernière « sera davantage une garderie afin de détacher les enseignants pour l'apprentissage à distance. Oui, c'est un casse-tête », dit encore Gérard Cohard.

## Transport, garderie : encore des interrogations

Autre problématique spécifique à une commune fonctionnée comme Le Haut-



L'école du Haut-Bréda, située sur le territoire de La Ferrière, va rouvrir jeudi prochain dans un contexte sanitaire très contraint. Photo DR

Bréda : 5 enfants scolarisés habitent Pinsot. Dans la mesure du possible, leur transport sur La Ferrière sera assuré par les parents. Le Grésivaudan doit décider ce jeudi de la reprise de la navette scolaire « mais il n'est pas sûr que l'on utilise le service

habituel. » Même interrogation pour la crèche, située à Pinsot, et gérée par l'intercommunalité. D'une capacité d'une dizaine d'enfants à temps plein, elle pourrait fonctionner de nouveau mais rien n'est acté à ce jour.

Céline FERRERO

# Une reprise des écoles échelonnée du 11 au 25 mai

Le 29 avril, après la présentation par le Premier Ministre à l'Assemblée Nationale du plan de stratégie de déconfinement, le maire, Pierre Béguery, les adjoints concernés, les responsables des services municipaux scolaires et techniques et les directeurs des trois écoles de la commune se sont concertés pour définir le cadre propre à Montbonnot-Saint-Martin.

À partir du lundi 11 mai, les trois écoles vont rouvrir. Mais ce lundi sera jour de prérentrée pour les équipes enseignantes et municipales. Les élèves n'auront pas classe et ne seront donc pas accueillis (sauf ceux des personnels soignants et des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire).

Du 12 au 22 mai, l'accueil se fera uniquement pour les enfants de Grande Section (GS) de maternelle, de CP et de CM2, ainsi que les enfants des personnels soignants et des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire.

## Le 25 mai, toutes les classes seront accueillies

L'accueil des enfants pendant le temps scolaire se fera selon un roulement, organisé par les directeurs d'école. Les enfants seront en classe par groupes, en rotation, les autres enfants éventuellement présents pouvant être accueillis par le personnel municipal.

À partir du lundi 25 mai, les élèves pour tous les niveaux et toutes les classes seront ac-

cueillis.

Les temps périscolaires seront assurés à partir du 12 mai aux mêmes horaires qu'habituellement : garderie du matin de 7 h 30 à 8 h 20 dans les 3 écoles ; cantine de 11 h 30 à 13 h 30 dans les 3 écoles (les repas chauds sont maintenus) ; garderie du soir de 16 h 30 à 18 h 30 dans les 3 écoles.

Le transport scolaire du matin et du soir reste annulé jusqu'à nouvel ordre. Aux abords des écoles et dans les locaux scolaires, une signalisation et une nouvelle organisation sera mise en place pour respecter la distanciation sociale, les directives gouvernementales en matière d'hygiène et de sécurité, ainsi que les gestes barrière.



Les équipes réunies pour une concertation autour de la réouverture des écoles le 11 mai prochain.

Photo Le DL/Amanda GAILLARD

# Les deux écoles rouvriront le 14 mai

Les écoles de Nantizon et du Villaret resteront fermées le lundi 11 mai et le mardi 12 mai, sauf pour l'accueil des enfants des soignants qui était déjà assuré pendant la période de confinement. La commune ayant deux écoles primaires à préparer, Émile Buch, maire de Susville, a

pris la décision d'une réouverture jeudi 14 mai pour que cette nouvelle rentrée se fasse dans de bonnes conditions. À partir de cette date, les différents services seront tous assurés, que ce soit la restauration scolaire ou la garderie. D'après un sondage auprès des parents, un certain

nombre d'entre eux ne désire pas scolariser leurs enfants et les effectifs ne devraient pas, a priori, dépasser le nombre de 15 par classe. Dans le cas contraire, pour la mairie, il appartiendrait à l'Éducation Nationale de gérer la question.

Xavier MÉZERETTE

# Écoles, périscolaire, cantine : ce qui est déjà prêt pour le 12 mai

**La municipalité et les établissements scolaires planchent sur la réouverture des écoles et la reprise du périscolaire comme de la cantine. Ce qui est prévu.**

Certains élus sont farouchement opposés à cette demande du gouvernement. Pas Eric Bonnier, maire de La Mure : « C'est notre rôle d'ouvrir l'école de la République. Il faut que la vie reprenne et qu'on arrive à vivre avec ce virus », dit-il.

Ainsi, chaque école est en train de plancher sur son organisation en prévision de la reprise. De l'arrivée des élèves, aux horaires, en passant par la structuration de la classe... Chacune doit remettre son plan à l'inspection académique au plus tard aujourd'hui. À La Mure, 368 élèves sont scolarisés au sein des deux groupes scolaires publics (Bastion ; Capucins/Pérouzat) et de l'établissement privé Sainte-Thérèse.

Ainsi, à partir du 11 mai, « les enseignants reprennent. Ils ont la journée pour organi-



C'était la rentrée de septembre à l'école Pérouzat. À compter du 12 mai, cette proximité ne sera plus d'actualité. Photo Archives Le DL

ser leur classe et accueillir les élèves à partir du 12 mai, rappelle Mary Trapani, future adjointe au scolaire. À compter de cette date, la Ville remet en place le périscolaire et la cantine. »

## Des critères d'accueil pour le périscolaire

Au niveau de la mairie, « nous avions déjà anticipé et réfléchi au fonctionnement », explique l'élue. La municipali-

té a posé des critères clairs : « La garderie matin/soir sera réservée aux familles dont les deux parents travaillent. Les enfants prioritaires sont ceux des personnels soignants et autre services publics, ceux des personnels enseignants et des agents communaux. » En fonction des capacités, la priorité sera ensuite donnée aux grandes sections, aux CP puis au CM2.

Les premiers jours connaî-

tront quelques ajustements « mais ensuite, il est demandé aux parents d'inscrire leurs enfants à l'avance afin que l'on puisse déterminer si nous avons besoin d'agents en plus et d'ouvrir une salle supplémentaire. » D'après le listing « on ne devrait jamais atteindre la jauge maximale », estime-t-elle.

Pour l'encadrement, un agent sera affecté à la primaire Capucins, une Atsem à la ma-

ternelle Pérouzat. Bastion bénéficiera d'un renfort pour avoir un personnel dédié à la primaire et un à la maternelle.

Côté restauration, les parents devront fournir le repas. « Puis à partir du 18 mai, les repas froids seront de nouveau livrés par notre prestataire », les enfants mangeant au sein de leur établissement.

Le nettoyage est encore une priorité. « Une désinfection (sanitaires et parties communes notamment les poignets de porte...) sera faite à la mi-journée en plus du passage le soir (sanitaires, sols, chaises...). On double les équipes », précise Mme Trapani. « On va aussi fournir un kit de désinfection à chaque classe. »

Plusieurs données restent à préciser notamment le nombre d'enfants qui seront présents le jour J. « Un sondage a été initié par les directeurs des écoles. Sur les premiers retours, certains parents ne souhaitent pas remettre leurs enfants, d'autres attendent les détails sur l'organisation et enfin certains expliquent vouloir les remettre à partir de juin. »

Estelle ZANARDI

**ISÈRE** Alors que le retour à l'école est programmé à partir du 11 mai, élus, professeurs, parents font face aux diverses problématiques que pose cette reprise

## Réouverture des écoles : un vrai casse-tête pour les communes

**Moirans est la première commune iséroise à maintenir ses écoles fermées. À Revel, les maternelles ne reprendront pas en l'état. Les maires s'en expliquent.**

Alors que le déconfinement se profile, les écoles ne rouvriront pas leurs portes dans la commune de Moirans. Après avoir consulté les directeurs et parents d'élèves, ce mardi, le maire, Gérard Simonet, a décidé de prendre un arrêté municipal, par « sagesse sanitaire ». « Je ne veux pas prendre de risques pour les enfants, alors qu'il reste seulement trois semaines et demie d'école, si on enlève les jours fériés », explique l'élue qui dit assumer seul cette décision.

Pour cet ancien médecin généraliste, « nous n'avons pas encore atteint le deuxième pic de l'épidémie, caractéristique de la courbe virale en M inversé. Notre département est par ailleurs encore en orange, à la limite du rouge ». Selon Gérard Simonet, il y a eu « une très mauvaise gestion de la crise, tant sur le plan politique que scientifique. On a relâché la patate chaude aux maires. J'espère que d'autres élus prendront la même décision ».

Cet arrêté va concerner près de 600 élèves de mater-

nelle et primaire, répartis dans deux groupes scolaires. L'école privée de Moirans, qui accueille 284 élèves, restera elle aussi fermée. Les parents seront évidemment informés.

À partir de lundi 11 mai, comme c'est déjà le cas depuis le début du confinement, les enfants de soignants, mais aussi d'enseignants et d'Atsem, pourront être accueillis dans les écoles publiques. Pour les parents salariés devant reprendre le travail, « on remettra une attestation de la mairie pour faire valoir leurs droits », prévient le maire. Une nouvelle réunion de concertation se tiendra le 27 mai pour décider de proroger ou non l'arrêté qui a été pris jusqu'au 1<sup>er</sup> juin.

## Le niveau d'hygiène en maternelle impossible à tenir

Pas d'arrêté municipal à Revel, la petite commune de Belledonne, mais un vrai casse-tête qui pourrait bien se traduire par une décision à contrecœur. Alors que les élus et les enseignants étaient dans la logique « positive » d'une réouverture des classes élémentaires et maternelles, jeudi 14 mai, les 60 pages du protocole sanitaire national ont fait

l'effet d'une douche froide.

« Il y a des choses cohérentes, relève le maire, Bernard Michon, mais un vrai problème pour les maternelles car on nous demande quasiment d'atteindre un niveau d'hygiène d'un bloc opératoire. » Mardi soir, « nous avons décidé d'intégrer par écrit des nuances dans notre protocole local. Si elles sont retenues par l'Éducation nationale, nous ouvrirons pour les grandes sections ». Sinon, les maternelles resteront fermées.

En revanche, le scénario de l'alternance (une semaine en classe, une semaine à distance) sera appliqué pour les classes élémentaires où 80 % de l'effectif est attendu. Mais qui pour assurer l'enseignement à distance ? « Les enseignants ne pourront pas faire double emploi », s'interroge le maire. Sur le secteur, se pose aussi la question du transport scolaire qui conduit les enfants de la commune voisine de Saint-Jean-le-Vieux à Revel. « On nous a déjà dit que le Syndicat des mobilités assurerait le transport scolaire. Du fait de la rotation, une semaine sur deux, et d'un petit effectif concerné, le bus ne sera pas plein. » Voilà au moins une interrogation levée.

Bénédicte DUFOUR et Céline FERRERO



À Revel, petite commune des Balcons de Belledonne, le bâtiment qui accueille les classes en élémentaire, refait à neuf l'année dernière, est séparé de celui qui abrite les maternelles. Cela facilitera le respect des règles de distanciation, pense le maire, Bernard Michon. Le maire de Moirans, Gérard Simonet, a décidé, lui, de maintenir la fermeture dans toutes les écoles par « sagesse sanitaire ». Photo Le DL

## ► Les parents d'élèves dans le doute

Au-delà des conditions d'accueil dans les écoles, une autre question est en suspens : combien d'enfants seront de retour en classe la semaine prochaine ? À l'image du corps enseignant qui, depuis des semaines, émet des réserves sur une rentrée qu'il juge précipitée, nombre de parents ne sont pas loin de penser la même chose.

### « Un cadre guère rassurant »

Sophie, maman de Loan, inscrite en 5<sup>e</sup> dans un collège privé de Grenoble, et Lisa, en CP dans une école publique de l'agglomération, a déjà fait le choix pour ses enfants : ce sera non ! « Comme la plupart des parents, nous avons reçu un questionnaire où l'on nous demande de nous positionner sur un éventuel retour en classe mais sans nous donner de précisions sur les conditions de ce retour », regrette-t-elle. Là où la logique, selon elle, aurait été « de faire l'inver-

se », « de nous donner des garanties d'abord » pour éviter « ce cadre guère rassurant et plutôt anxiogène pour tous ». Et puis les enfants ne se sentent pas prêts. « Lisa, elle est angoissée. Si elle sait ce qu'il faut faire ou ne pas faire en termes de gestes barrière, la distanciation sociale, ça n'existe pas pour une enfant de 6 ans ». Quant au collège, « pas d'informations précises non plus... ».

Emmanuelle, elle, attend de voir. Ses deux enfants, inscrits en CM1 pour l'un et en 4<sup>e</sup> pour l'autre, à chaque fois dans un établissement privé de Grenoble, patienteront encore quelques jours. C'est notamment le cas pour Nathaël, 9 ans. « J'ai demandé au directeur une dérogation pour une rentrée le 18 mai le temps de voir comment cela se déroule. Si les gens sont affolés dès le premier jour, cela ne va pas rassurer mon fils », dit-elle.

Kelly, enfin, est dans l'expectative.



Combien d'enfants seront de retour en classe la semaine prochaine ? Mystère... Photo Archives Le DL/C.A.

Restauratrice de profession, cette mère de famille de deux enfants (en 6<sup>e</sup> et CE2) est toujours dans l'attente des modalités de reprise des cours. Deux jours par semaine ? Par ordre alphabétique ? Par demi-journée ? La garderie et le périscolaire ? Face à l'incertitude, celle qui comprend qu'il faille « relancer l'économie en demandant aux parents de retourner au tra-

vail », a néanmoins son idée : « Face à ce casse-tête et ce bazar sans fin en matière d'organisation, je pense que je vais les garder à la maison. » Parce que travailler deux jours par semaine ou par demi-journée en fonction de l'école, « ce n'est pas non plus possible pour moi ». Alors « autant avoir les enfants à la maison et sans risques », conclut-elle.

Ganaële MELIS

## La FCPE plaide pour un « arrêt Covid »

Du côté des parents d'élèves, « l'inquiétude grandit », rapporte Gilles Nogues, trésorier départemental de la FCPE 38. « Le calendrier se bouscule avec un vendredi férié. Nous avons une réunion avec le rectorat ce soir même (mardi, NDLR). De nombreux problèmes, en particulier la désinfection des locaux, l'accessibilité des sanitaires, restent à régler pour que les conditions favorables soient réunies... Une reprise progressive est nécessaire. » Pour les parents qui doivent reprendre le travail à compter du 11 mai, « se posera parfois le problème de la garde des enfants, les jours où ils ne seront pas accueillis en classe », signale Alain Morellec, représentant FCPE à Voreppe, qui pointe « l'ambiguïté relative au choix d'envoyer ou non son enfant à l'école ».

Avec la fin des dispositifs compensatoires pour garde d'enfants et chômage partiel, « le gouvernement incite plutôt à la reprise du travail », abonde Gilles Nogues. Sauf à justifier de l'impossibilité pour l'école d'accueillir votre enfant. Là encore, « il faudra quémander des justificatifs... ». La FCPE, via une pétition en ligne, demande ainsi l'instauration d'un « arrêt Covid » pour les parents d'élèves avec maintien des aides financières, « jusqu'à ce que la situation sanitaire permette un retour à l'école serein ».

B.D.

## ► « On parle d'un retour à l'école, mais ça ne va pas être l'école ! »

Émilie (\*) est enseignante en maternelle dans l'agglomération grenobloise. Passionnée, investie. Elle a lu avec attention le protocole sanitaire pour la réouverture des écoles. Elle le dit sans détour : « Le retour des élèves en maternelle, c'est n'importe quoi ! » L'enseignante développe : « Les gestes barrière sont impossibles à tenir avec des enfants de 4 ans. Concrètement en maternelle, l'essentiel du travail, c'est de la manipulation. Mais là, on ne peut pas mettre les jeux à leur disposition. Les poupées, les jeux de construction sont proscrits. Sinon, il faut nettoyer chaque objet après son utilisation ou le laisser cinq jours sans le toucher. C'est ingérable ! Donc il va falloir que des enfants de maternelle soient assis à une table avec du matériel individuel de-



Pour Émilie, enseignante en maternelle dans l'agglomération grenobloise, « le retour des élèves, c'est n'importe quoi ! ».

Photo Archives Le DL

vant eux et des fiches. Des choses qu'ils n'ont pas du tout l'habitude de faire. Finalement, les élèves vont peut-être moins travailler qu'à la maison. »

Elle enchaîne : « Ils ne peuvent pas avoir de contact avec

nous. Comment faire pour les aider à s'habiller ? Ou les prendre par la main quand ils ne voudront peut-être pas lâcher leurs parents pour entrer en classe ? Ou qu'ils voudront nous faire un bisou parce qu'ils ne nous auront pas vus depuis deux mois ? Ils ne vont pas comprendre. » L'enseignante lâche : « On parle d'un retour à l'école, mais ça ne va pas être l'école ! »

La colère passée, Émilie est aujourd'hui désabusée : « On ne tient pas compte du terrain. Il nous faut des moyens, du personnel pour faire revenir les enfants. Et on n'en a pas. » Elle insiste : « On a tous envie de retourner dans nos classes, de retrouver nos élèves. Mais pas dans ces conditions. »

K.B.

(\*) Le prénom a été changé.

## Masques, réouverture de l'école, cantine : Bresson se prépare au 11 mai

À quelques jours d'une sortie de confinement, les municipalités s'activent pour réussir au mieux cette nouvelle étape, tandis que les interrogations des habitants vont grandissant quant aux modalités. « Même si la date du 11 mai nous paraît être une agréable échéance, le déconfinement complet ne se fera pas sans soucis quotidiens », observe le maire, Antoine de Gaudemaris, qui en appelle à la prudence de chacun dans ce contexte exceptionnel. Il informe des actions en cours et des dispositifs prévus.

➤ **Les personnes âgées.** « Madame Bousquet, élue en charge de l'action sociale, assure depuis le 17 mars un contact hebdomadaire par visite ou par appel téléphonique pour s'assurer de leur état de santé et réaliser, pour certaines, des courses de première nécessité. Les plus fragiles sont en possession de son numéro de téléphone pour toute aide spécifique ».

➤ **Les masques.** « À ce jour, nous avons obtenu 50 masques chirurgicaux (MC) cédés gracieusement par la commune de



**Pour Antoine de Gaudemaris, maire, « le déconfinement complet ne se fera pas sans soucis quotidiens ».**

Saint-Martin-d'Hères et 100 autres MC obtenus sur une commande faite par la Metro. Tous sont destinés en priorité au personnel communal ainsi qu'aux personnes âgées suivies par le CCAS. » Et pour la population ? « Nous avons passé commande auprès de la société Fil Médical de 1 000 MC de fabrication française. Ils sont conditionnés en planches prédécoupées et nous aurons besoin de bénévoles pour préparer la distribution. La livraison est confirmée pour le 20 mai. Nous avons également souscrit auprès de la Metro à une com-

mande groupée avec l'objectif de 1 000 masques supplémentaires, mais sans informations sur le délai de livraison. » M. de Gaudemaris rappelle par ailleurs le programme initié par la Région Aura, de fabrication de 3,5 millions de masques (lavables 50 fois) offerts aux habitants des communes, mais sans délai de livraison confirmé.

➤ **La réouverture de l'école.** « Elle se fera le mardi 12 mai dans les conditions sanitaires demandées par le premier ministre. Le personnel communal sera mis à contribution pour faciliter le fonctionnement en lien étroit avec les directives de l'Éducation nationale. Les horaires pourront être différents selon les classes et seront communiqués dès qu'ils seront fixés, en fin de semaine. » La cantine ? « Elle ne sera pas assurée les premières semaines, les enfants devront apporter leur panier-repas. »

**Françoise PIZELLE**

À partir du 11 mai, ouverture de la mairie les lundi, mercredi et vendredi, de 9 h à 12 h 30.